

L'Agence européenne de l'environnement (AEE) a publié fin 2014 la première évaluation du bruit en Europe, basée sur l'analyse des informations fournies par les pays membres dans le cadre du reporting exigé par la directive 2002/49. Présentation des 10 messages clés mis en avant dans ce rapport.



L'Agence européenne de l'environnement (AEE) a publié fin 2014 la première évaluation du bruit en Europe, basée sur l'analyse des informations fournies par les pays membres dans le cadre du reporting exigé par la directive 2002/49. Présentation des 10 messages clés mis en avant dans ce rapport.

L'Agence européenne de l'environnement (AEE) a publié fin 2014 la première évaluation du bruit en Europe, basée sur l'analyse des informations fournies par les pays membres dans le cadre du reporting exigé par la directive 2002/49. S'agissant d'un premier rapport, il n'est pas possible de dégager des tendances d'évolution de l'exposition au bruit des populations au cours des dernières années. Ce qu'affirme l'Agence c'est que le bruit est l'un des polluants le plus largement répandus en Europe et que protéger l'environnement sonore dans un contexte de développement de l'urbanisation et des réseaux de transport est un véritable challenge. On a longtemps considéré que le bruit affectait la qualité de vie et le bien être. Les recherches menées au cours des dernières décennies montrent qu'il s'agit aussi d'un important problème de santé publique dont le coût pour la société est très élevé.

Les auteurs font une synthèse de leur travail sous forme de 10 messages clés :

1. la pollution sonore est un important problème de santé environnementale en Europe ;
2. le trafic routier est la source dominante du bruit ambiant avec 125 millions de personnes affectées par le bruit à des niveaux supérieurs à 55 décibels en Lden (jour - soirée - nuit) ;
3. le bruit dans l'environnement provoque au moins 10 000 cas de décès prématurés en Europe chaque année ;
4. près de 20 millions d'adultes sont gênés et 8 autres millions souffrent de troubles du

sommeil en raison de bruit dans l'environnement.

5. plus de 900 000 cas d'hypertension sont causées par bruit dans l'environnement chaque année ;

6. la pollution sonore provoque 43 000 admissions à l'hôpital par an en Europe;

7. les effets du bruit sur le paysage sonore y compris la faune et les zones de calme, nécessitent davantage d'évaluation ;

8. les ambitions politiques sont renforcées dans le cadre du Septième programme d'action de l'Union Programme (7e PAE) avec pour objectif que la pollution sonore dans l'UE ait considérablement diminué à partir de 2020, se rapprochant des niveaux recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

9. une évaluation complète et les perspectives d'avenir sont entravées par le fait que les estimations d'exposition rapportées par les pays ne sont pas complètes (seuls 44% des données attendues sont disponibles, dans le dernière cycle de rapportage ;

10. l'absence d'évaluations comparables et de méthode commune engendre des incohérences importantes dans les estimations de l'exposition des populations, entre les différents pays, au sein d'un même pays et entre les deux principaux cycles de reporting de données issues des cartographies exigées par la directive 2002/49.

Le rapport peut être téléchargé ou commandé sous format imprimé à l'adresse suivante : www.eea.europa.eu/publications/noise-in-europe-2014